

Nombre de conseillers en exercice..... 29
Nombre de conseillers présents 28
Nombre de votants..... 28

Délibération n° 2020-22
Nomenclature : 5.3.5 - autres désignations
de représentants

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le quinze juin, à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de MARSANNAY-LA-CÔTE, légalement convoqué par M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

Date de la convocation : le 9 juin 2020

Étaient présents :

- M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire ;
- Mmes Sylvie BOUYSSOU, Corinne BUGAUT-MITTOU, Catherine CAZIN, Annick COURTOIS, Nathalie GAY, Marie GILLARD-HUGUENOT (arrivée à 19 h 35), Sophie LAGNIER, Véronique LE GRAND, Khadija MARZAQ, Catherine PAGEAUX, Maryse PATAILLE, Corinne PIOMBINO, Nicole VERPEAUX ;
- MM. Gérald BOUTET, David COLIN, Sébastien COUETTE, Emmanuel DUFOUR, Jacques DUSSABLY, Laurent FEBVAY, Frédéric FICHET, Jean-François GONDELLIER, Jacquy GOUBET, Jean-François GUINOT, Éric GUYARD, Dominique MARTIN, Florent ROYER, Jean-Paul TRIMOULINARD.

Était absente et excusée :

- Mme Corinne MICHOT.

La séance ouverte, Mme Véronique LE GRAND a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU CENTRE MUSICAL DE MARSANNAY-LA-CÔTE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Centre musical de Marsannay-la-Côte,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ⇒ **de procéder à la désignation de deux représentants de la commune chargés de siéger au sein du conseil d'administration du Centre musical de Marsannay-la-Côte, après appel à candidatures ;**
- ⇒ **de ne pas procéder au scrutin secret conformément à l'article L.2121-21 du CGCT.**

Sont candidats :

Accusé de réception en préfecture : **Emmanuel DUFOUR**
021-212103907-20200618-DELIB2020-22-DE
Date de télétransmission : **Sébastien COUETTE**
Date de réception préfecture : 18/06/2020

Résultats des votes :

- Emmanuel DUFOUR..... 28 voix
- Sébastien COUETTE 28 voix

Sont désignés représentants au sein du conseil d'administration du Centre musical de Marsannay-la-Côte :

- Emmanuel DUFOUR,
- Sébastien COUETTE.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre,
À Marsannay-la-Côte, le 16 juin 2020



Le Maire,

Jean-Michel VERPILLOT

Accusé de réception en préfecture
021-212103907-20200618-DELIB2020-22-DE
Date de télétransmission : 18/06/2020
Date de réception préfecture : 18/06/2020